

"Le jour où le peuple prend conscience de son droit et des voies qui lui sont ouvertes, il choisit les bases nouvelles de son existence". Pierre Mendès-France

## Spécial Élections n°2

# L'inFO44



S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
E  
L  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
S

## Petite discussion entre 2 agents des Finances Publiques du 44 (...suite)

**Agent 1 et Agent 2 se retrouvent. Si vous n'avez pas lu le Spécial Elections n°1, vous pourrez le trouver sur notre site, en passant par Ulysse 44 - Vie Pratique - les syndicats ou en cliquant ici : [Spécial Elections n°1](#)**

Agent 2 : tu sais que cela m'a fait drôlement réfléchir notre conversation de l'autre jour! Je me suis rendu compte à quel point j'étais ignorant de mon environnement professionnel... mais je nage encore pas mal .....



Agent 1 : il n'y a aucune honte à cela ... et tu es loin d'être un cas isolé ... il est pourtant facile de recevoir des informations régulièrement .....

Agent 2 : ha ? Et comment? Attends!... tu me diras ça après. Car il y a quelque chose qui m'intrigue ! Tu m'as dit que je devrais voter quatre fois? Tu as dû te tromper! .....

Agent 1 : hé non! ...tu vas bien voter quatre fois!

Agent 2 (manquant de s'étrangler) : explique-moi, je n'y comprends rien ...

Agent 1 : je te l'ai dit l'autre jour. Avant tu votais pour élire des représentants de ton grade qui siégeaient en CAP .... et ça, au niveau local et au niveau national.. Tu votais donc deux fois, le même jour.

Agent 2 : ha oui c'est vrai. Je m'en souvenais à peine! Et donc, désormais ?

Agent 1 : Jusqu'alors, seules les élections aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), déterminaient la représentativité syndicale et permettaient la répartition des sièges dans les Comités Techniques Paritaires entre les organisations syndicales.

A partir des prochaines élections, tu voteras également pour élire des représentants au CT. Je ne ré-explique pas ces abréviations n'est-ce pas ?

Agent 2 : non! non ! Je connais un peu mieux désormais grâce à tes explications ! CAP commission administrative paritaire et CT comité technique!

Agent 1 : J'en suis heureux! Notre petite discussion n'avait d'autre ambition que de mieux te faire comprendre tout ce qui se passe sur le «théâtre» de la Fonction Publique en général et plus particulièrement des Finances Publiques

Agent 2 : c'est vrai que c'était bien nébuleux avant pour moi! Je me rends compte que je lisais quelquefois des informations sans bien comprendre à quel niveau cela se jouait !

Agent 1 : Certains trouvent sans doute un intérêt à ce que les agents soient le moins informés possible .... Où en étais-je ? Ha oui, après le vote du 20 octobre, la représentativité des organisations syndicales découlera du résultat des scrutins des CT.

Agent 2 : euh là, excuse-moi, mais je patauge à nouveau ....

Agent 1 : cela déterminera le nombre de sièges par organisation syndicale en CHS et en CDAS, deux instances départementales donc ....., mais également en comité technique central, donc au niveau Finances Publiques, et au niveau ministériel. Tu vois c'est loin d'être un "jeu" n'est-ce pas ?



Agent 2 : Waouhhhhhhhhhhhhhhhhhhhh ça en fait ça des échelons? Et à chaque niveau , il y a des personnes des syndicats ?

Agent 1 : hé oui à chaque échelon de cette grosse machine, il y a des représentants des personnels qui s'investissent! ! C'est pour ça que moi j'ai choisi d'être informé par un syndicat «confédéré».

Agent 2 : confédéré ? Ils ne le sont pas tous? Et cela veut dire quoi exactement ?

Agent 1 : cela veut dire qu'il y a une confédération, qui «chapeaute» le syndicat.





A FO, le discours tenu devant le Directeur Régional est le même que celui tenu par le syndicat National auprès du Directeur Général à Paris, par la Fédération des Finances devant le ministre et par la Confédération au plus haut niveau de l'État. Il en est de même pour toutes les sections syndicales que ce soit dans le secteur public ou privé.

Cela permet également d'avoir une vue d'ensemble de la société, au niveau national et international ( ce dont on ne peut se dispenser aujourd'hui). Comme ça, la confédération de FO n'est pas toute seule sur son petit nuage. Ce n'est qu'à partir de ça que les grandes lignes revendicatrices sont arrêtées ! Les gens n'y pensent pas forcément mais c'est beaucoup de réflexion pour un syndicat d'arrêter les positions qui permettent de défendre les salariés, en ayant une connaissance profonde de ce qui se passe..... sans être ni utopistes, .... ni naïfs non plus.....



Agent 2 : ha oui! Dis comme ça c'est plus clair. J'ai l'impression que mes fils se touchent (rire!). Et alors en quoi FO est différent ?

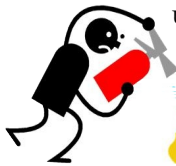
Agent 1 : FO a le courage de prendre des positions et de les exprimer clairement Des positions qui concernent l'ensemble des salariés... et qui dérangent quelquefois ! A FO, il n'est pas question d'opposer les salariés les uns contre les autres!

Agent 2 : je comprends! Cela ne pourrait que desservir leurs intérêts !

Agent 1 : tu as tout compris!

Agent 2 : remarque si je peux me permettre, pour les retraites, je n'ai pas toujours bien compris les positions de FO ...

Agent 1 : Normal ! C'est parce que nous n'avons pas tout mis sur la place publique pour ne pas faire capoter la contestation! L'important à ce moment-là, était d'unir nos forces!... pas de souffler sur les braises d'un quelconque discord! A FO, nous estimons que lorsque le sujet est d'importance, il faut savoir travailler au sein de l'intersyndicale! ..pas en permanence évidemment! Cela reviendrait à n'avoir qu'un syndicat unique ...avec toutes les dérives que cela pourrait engendrer....



Pour les retraites donc, nos gouvernants n'attendaient qu'une seule chose : que les organisations syndicales se divisent entre elles! ..... Et ce ne sont pas les militants de FO qui leur auraient offert ce plaisir! Sache seulement que FO a été le premier à demander aux autres organisations syndicales de mettre en place une action commune dès début avril 2010!

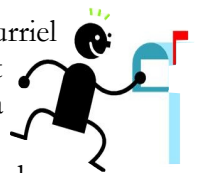
En l'absence de réponse de leur part, FO a fixé une première date à la mi-juin pour une action d'une grande envergure à Paris. Les autres syndicats ont alors fixé une journée de mobilisation fin mai..... à laquelle FO ne s'est pas rattaché car la préparation de l'action de juin était déjà bien avancée.! Mais tout cela est derrière nous désormais. L'essentiel était de combattre le projet ... et de continuer parce qu'en matière de retraite, c'est loin d'être terminé. Nous aurons d'autres luttes à mener.

Agent 2 : je le crois aussi ..... déjà que plusieurs de mes collègues ont été dans l'obligation de reculer leur départ en retraite...j'ai des inquiétudes pour mon avenir. Mais c'est difficile de se tenir informé avec tout ce qui se passe non seulement aux Finances Publiques .... mais aussi au niveau Fonction Publique ....


Agent 1 : tu veux que je te donne mon truc pour être informé régulièrement?

Agent 2 : ha ça oui je le veux bien! J'ai pris goût à comprendre un peu mieux ce qui se passe dans mon environnement professionnel .....

Agent 1 : il te suffit de remplir un petit imprimé que tu adresses à FO. Tu recevras alors un courriel dès qu'un tract est en ligne. Il te suffira alors de cliquer sur un lien et tu pourras lire ce tract. C'est écolo et c'est rapide! Tu peux même tout simplement envoyer un mail à [fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr)



Agent 2 : j'y vais de ce pas. A bientôt pour en apprendre encore davantage. Finalement, c'est facile de se tenir in**FO**rmés vite fait, bien fait.....

Nom : .....	Prénom : .....
Affectation : .....	
Je souhaite recevoir de l'information par le syndicat <b>FO DGFIP</b> .	
	A ....., le ....., (signature)
Bulletin à renvoyer au local <b>FO</b> 4 Quai de Versailles BP 93053 44035 NANTES cedex 1	

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ [fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr). - <http://www.fo-dgifip-sd.fr/044/>

**Permanences**

Local FO Quai de Versailles lundi et jeudi matins, mardi a-midi  
(02.40.20.76.56)



"Le jour où le peuple prend conscience de son droit et des voies qui lui sont ouvertes, il choisit les bases nouvelles de son existence". Pierre Mendès-France

**Spécial Élections  
n°2**

